



Strasbourg, le 13.11.2018
COM(2018) 880 final

ANNEXES 1 to 6

ANNEXES

de la

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU
CONSEIL EUROPÉEN, AU CONSEIL, À LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE,
AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN, AU COMITÉ DES
RÉGIONS ET À LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT**

**Préparatifs en vue du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne le 30 mars 2019:
plan d'action d'urgence**

ANNEXE 1

PROPOSITIONS LÉGISLATIVES AUX FINS DE LA PRÉPARATION AU BREXIT

(État des lieux au 13 novembre 2018)

Domaine d'action	Modifications juridiques proposées	État des lieux
AGRI-TRADE		
Contingents tarifaires	Proposition COM(2018) 312 final adoptée le 22.5.2018. Le règlement permettrait de répartir les contingents tarifaires entre l'UE-27 et le Royaume-Uni en l'absence d'un accord avec les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur certains contingents tarifaires. La proposition est accompagnée d'une proposition de décision du Conseil autorisant la Commission à négocier de nouveaux contingents tarifaires à l'OMC sur la base de l'article XXVIII de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).	Aucun mandat n'a encore été adopté par le Parlement ou le Conseil.
FISMA		
Banque – transfert de siège	Proposition COM(2017) 734 final adoptée le 29.11.2017. La proposition confirme le transfert du siège de l'Autorité bancaire européenne de Londres à Paris.	Adoptée le 9 novembre 2018.
GROW		
Marché intérieur - réception par type	Proposition COM(2018) 397 final adoptée le 4.6.2018. La proposition permettra aux constructeurs ayant obtenu des agréments auprès de l'autorité de réception du Royaume-Uni de demander les mêmes homologations auprès des autorités de réception par type des 27 États membres de l'UE.	Le Conseil a adopté un mandat en octobre 2018 pour entamer les trilogues. Le Parlement a adopté un mandat pour entamer les trilogues lors de sa session plénière des 12-15 novembre 2018.

MOVE		
Réseaux transeuropéens	Proposition COM(2018) 568 final adoptée le 1.8.2018. La proposition crée une nouvelle route maritime entre l'Irlande et la partie continentale du corridor mer du Nord - Méditerranée.	Aucun mandat n'a encore été adopté par le Parlement ou le Conseil.
Transport maritime - inspection des navires	Proposition COM(2018) 567 final adoptée le 1.8.2018. La proposition porte sur le transfert du rôle d'«initiateur» du Royaume-Uni à un État membre de l'UE-27 dans le but de faciliter les évaluations périodiques des organismes agréés effectuées conformément à l'article 8 du règlement (CE) n° 391/2009.	Aucun mandat n'a encore été adopté par le Parlement ou le Conseil.
SANTÉ		
Médicaments – transfert du siège de l'agence	Proposition COM(2017) 735 final adoptée le 29.11.2017. La proposition confirme le transfert du siège de l'Agence européenne des médicaments de Londres à Amsterdam.	Adoptée le 9 novembre 2018.
ENER		
Efficacité énergétique - objectifs	Proposition COM(2018) 744 final adoptée le 13.11.2018. La proposition modifie la directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique [COM(2016) 761] et la proposition de règlement sur la gouvernance de l'union de l'énergie [COM(2016) 759 final/2].	
HOME		
Visas	Proposition COM(2018) 745 final adoptée le 13.11.2018. La proposition modifie le règlement (CE) n° 539/2001 fixant la liste des pays tiers dont les ressortissants sont soumis à l'obligation de visa pour franchir les frontières extérieures des États membres et la liste de ceux dont les ressortissants sont exemptés de cette obligation.	

ANNEXE 2

LISTE DES MESURES DE PRÉPARATION PRÉVUES

(autres que les propositions législatives figurant à l'annexe 1)

Domaine d'action	Type d'acte	Action de la Commission
AGRI		
Contingents tarifaires	Acte d'exécution	Règlement d'exécution de la Commission relatif à la répartition des contingents tarifaires de la liste OMC de l'Union
Contingents tarifaires	Acte d'exécution	Règlement d'exécution de la Commission modifiant les quantités pour chaque contingent tarifaire géré selon le principe du «premier arrivé, premier servi»
Contingents tarifaires	Acte d'exécution	Acte d'exécution de la Commission modifiant les quantités pour chaque contingent tarifaire géré par les licences concernées et prévoyant des règles transitoires
Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI)	Acte d'exécution	Règlement d'exécution de la Commission modifiant les annexes II à VI du règlement d'exécution (UE) n° 180/2014 pour tenir compte des courants d'échange entre les régions ultrapériphériques de l'UE et le Royaume-Uni
CLIMA		
Gaz à effet de serre fluorés	Acte d'exécution	Décision d'exécution de la Commission modifiant le règlement d'exécution (UE) n° 1191/2014 aux fins d'une communication distincte (UE-27/Royaume-Uni) des ventes de gaz à effet de serre fluorés
Système d'échange de quotas d'émission	Acte délégué	Règlement délégué de la Commission modifiant le règlement (UE) n° 389/2013 en ce qui concerne le balisage des quotas du Royaume-Uni
Système d'échange de quotas d'émission - aviation	Acte autonome de la Commission	Règlement de la Commission modifiant le règlement (CE) n° 748/2009 en vue de réattribuer le rôle d'État membre responsable dans les cas où celui-ci est actuellement le Royaume-Uni
STATISTIQUES		
Statistiques de la balance des paiements	Acte délégué	Règlement délégué de la Commission modifiant le règlement n° 184/2005 pour mettre à jour la composition des agrégats de l'UE
Statistiques du tourisme	Acte délégué	Règlement délégué de la Commission modifiant le règlement n° 692/2011 sur la communication et la présentation des statistiques du tourisme
GROW		
Politique commerciale commune	Décision du Conseil	Proposition de la Commission concernant une décision du Conseil établissant la position à prendre, au nom de l'Union, au sein du Comité des marchés publics sur l'adhésion du Royaume-Uni à l'accord sur les marchés publics

Galileo	Acte d'exécution	Décision d'exécution de la Commission modifiant la décision 2016/413 en vue du transfert des stations au sol actuellement situées dans les Îles Falkland et l'île de l'Ascension
RECHERCHE		
Consortiums pour une infrastructure européenne de recherche	Acte d'exécution	Décisions d'exécution de la Commission modifiant les décisions portant création des Consortiums pour une infrastructure européenne de recherche (ERIC) en ce qui concerne les sièges actuellement situés au Royaume-Uni
SANTÉ		
Médicaments à usage humain	Actes d'exécution	Décisions d'exécution de la Commission modifiant les autorisations de mise sur le marché de médicaments à usage humain pour les actualiser en cas de transfert dans l'UE de fonctions actuellement exercées au Royaume-Uni
Médicaments vétérinaires	Actes d'exécution	Décisions d'exécution de la Commission modifiant les autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires pour les actualiser en cas de transfert dans l'UE de fonctions actuellement exercées au Royaume-Uni
OGM	Actes d'exécution	Décisions d'exécution de la Commission modifiant les autorisations de mise sur le marché de denrées alimentaires et aliments pour animaux génétiquement modifiés lorsque le titulaire de l'autorisation est actuellement établi au Royaume-Uni
Produits biocides	Acte délégué	Règlement délégué de la Commission modifiant le règlement n° 1062/2014 en vue de réattribuer la fonction d'autorité compétente d'évaluation si celle-ci est actuellement exercée au Royaume-Uni
Produits phytopharmaceutiques	Acte d'exécution	Règlement d'exécution de la Commission modifiant le règlement d'exécution (UE) n° 686/2012 de la Commission en vue de réattribuer la fonction d'État membre rapporteur si celle-ci est actuellement exercée par le Royaume-Uni
Additifs pour l'alimentation animale	Actes d'exécution	Règlements d'exécution de la Commission modifiant les autorisations de mise sur le marché d'additifs pour l'alimentation animale si le titulaire de l'autorisation est actuellement établi au Royaume-Uni

ANNEXE 3

LISTE DES COMMUNICATIONS AUX PARTIES PRENANTES DE LA COMMISSION

Notes de la Commission européenne sur la préparation du Brexit publiées par les services de la Commission par thème¹
(à compter du 13 novembre 2018)

Thème	
BIENS	
1	Produits industriels
2	Produits pharmaceutiques (humains/vétérinaires)
3	Questions et réponses sur les produits pharmaceutiques
4	Produits phytopharmaceutiques
5	Questions et réponses sur les produits phytopharmaceutiques et les résidus de pesticides
6	Produits biocides
7	Questions et réponses sur les produits biocides
8	Véhicules automobiles
9	Véhicules agricoles et forestiers, véhicules à deux ou trois roues et quadricycles, engins mobiles non routiers
10	Produits chimiques industriels (REACH) (<i>publiés par l'ECHA</i>)
11	Détergents
12	Engrais
13	Articles pyrotechniques
14	Explosifs à usage civil
15	Écolabel
16	Déchets
DENRÉES ALIMENTAIRES, ALIMENTS POUR ANIMAUX, VÉGÉTAUX, PRODUITS VÉTÉRINAIRES	
17	Production alimentaire et biologique
18	Aliments pour animaux
19	OGM
20	Eaux minérales naturelles
21	Matériel de reproduction des végétaux
22	Élevage/zootechnie
23	Santé animale
24	Santé des végétaux
DOUANE ET FISCALITÉ INDIRECTE, CERTIFICATS D'IMPORTATION/D'EXPORTATION	
25	TVA, accises, douanes
26	Règles d'origine
27	TVA
28	Certificats d'importation/d'exportation
29	Spécimens d'espèces menacées (CITES)
30	Importations de bois
31	Contrôle, par les autorités douanières, du respect des droits de propriété intellectuelle

¹ Les notes sont publiées sur la page web suivante: https://ec.europa.eu/info/brexit/brexit-preparedness/preparedness-notices_fr

SERVICES FINANCIERS	
32	Contrôle légal des comptes
33	Agences de notation de crédit
34	Gestion d'actifs
35	Services de post-marché
36	Services d'investissement
37	Services bancaires et services de paiement
38	(Ré)assurance
39	Institutions de retraite professionnelle
JUSTICE CIVILE, DROIT DES SOCIÉTÉS, PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET PROTECTION DES DONNÉES	
40	Protection des données à caractère personnel
41	Droit des sociétés
42	Droit international privé
43	Protection des consommateurs et droits des passagers
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	
44	Marques et dessins ou modèles communautaires
45	Variétés végétales
46	Droits d'auteur
47	Certificat complémentaire de protection
QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES	
48	Qualifications professionnelles
49	Qualifications du personnel d'abattoir
50	Qualifications des transporteurs d'animaux
51	Qualifications des gens de mer
TRANSPORTS	
52	Transports aériens (accès)
53	Sécurité aérienne
54	Sécurité aérienne et maritime
55	Transport routier
56	Transports maritimes (accès et sécurité)
57	Transports ferroviaires
58	Transports par navigation intérieure
NUMÉRIQUE	
59	Noms de domaine de premier niveau en .eu
60	Commerce électronique (services de la société de l'information)
61	Télécommunications
62	Services de médias audiovisuels
63	Services eIDAS/de confiance
64	Sécurité du réseau
65	Blocage géographique
ÉNERGIE	
66	Questions liées à Euratom
67	Marchés de l'électricité et du gaz
68	Garanties d'origine
AUTRES	
69	Substances d'origine humaine
70	Essais cliniques
71	Marchés publics
72	Système de management environnemental et d'audit de l'UE (EMAS)
73	Recyclage des navires

74	Initiative citoyenne européenne
75	Acquis de la pêche
76	Comités d'entreprise européens
77	Sécurité industrielle (ICUE)
78	Voyager entre l'Union européenne et le Royaume-Uni

ANNEXE 4

MESURES D'URGENCE DE LA COMMISSION

MESURES

- La Commission estime que les périodes de séjour légal des citoyens britanniques dans un État membre de l'UE à 27 avant la date du retrait devraient être considérées comme des périodes de séjour légal dans un État membre de l'Union européenne conformément à la directive 2003/109/CE **relative au statut des ressortissants de pays tiers** résidents de longue durée.
- La Commission aide les États membres à coordonner leur action dans les domaines pour lesquels ils sont compétents, afin d'assurer une approche cohérente de la protection des droits des citoyens. Compte tenu de l'ampleur des défis administratifs auxquels les autorités nationales et locales seront confrontées, et afin d'éviter des retards administratifs, il est recommandé aux États membres d'accepter que des demandes de permis de séjour soient soumises avant la date du retrait du Royaume-Uni.
- En ce qui concerne les **produits dérivés compensés**, il semble qu'il puisse exister des risques pour la stabilité financière en cas d'absence d'accord, résultant d'une liquidation désordonnée des positions des membres compensateurs de l'UE au sein des contreparties centrales britanniques. Il pourrait également y avoir des risques potentiels en ce qui concerne certains services fournis aux opérateurs de l'Union par les dépositaires centraux de titres britanniques qui ne peuvent être remplacés à court terme. Dans ces domaines, les systèmes d'équivalence existants prévoient des instruments adéquats, pouvant être mis en œuvre rapidement. Le temps restant jusqu'au 30 mars 2019 devrait être mis à profit à cet égard. Si la Commission est amenée à agir, elle ne le fera que dans la mesure nécessaire pour répondre aux risques pour la stabilité financière découlant d'un retrait sans accord, selon un principe de stricte conditionnalité et pour une durée limitée. Si aucun accord n'est en place, la Commission adoptera des décisions d'équivalence temporaires et conditionnelles afin de garantir qu'il n'y aura pas de perturbation des services de compensation centrale et des dépositaires.
- En ce qui concerne les **droits de trafic**, la Commission proposera des mesures visant à assurer que les transporteurs aériens en provenance du Royaume-Uni seront autorisés à survoler le territoire de l'Union, à effectuer des escales techniques (par exemple un ravitaillement en carburant sans embarquement/débarquement de passagers), ainsi qu'à atterrir dans l'Union européenne et à retourner au Royaume-Uni. Ces mesures seraient subordonnées à la condition que le Royaume-Uni applique des mesures équivalentes à l'égard des transporteurs aériens de l'Union européenne.
- En ce qui concerne la **sécurité aérienne**, pour certains produits aéronautiques (les «certificats de type») et certaines entreprises (les «agrément d'organisme»), l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) ne pourra

délivrer des certificats que lorsque le Royaume-Uni sera devenu un pays tiers. La Commission proposera des mesures **garantissant que ces certificats resteront valides pendant une période de temps limitée**. Ces mesures seront subordonnées à la condition que le Royaume-Uni applique des mesures similaires. De même, la Commission proposera des mesures **garantissant** que les pièces et équipements mis sur le marché de l'Union avant la date du retrait sur la base d'un certificat délivré par une personne physique et morale agréée par l'autorité britannique de l'aviation civile pourront encore être utilisés dans certaines circonstances. La Commission **a invité l'AESA à commencer à traiter** certaines demandes d'entités britanniques en vue de se préparer au retrait du Royaume-Uni.

- La Commission prendra des mesures pour que les passagers et leurs bagages de cabine en provenance du Royaume-Uni et transitant par des aéroports de l'UE à 27 continuent d'être dispensés d'un second contrôle de sûreté, par l'application du **système de «contrôle de sûreté unique»**.
- La Commission appelle les États membres à entreprendre toutes les actions nécessaires pour être en mesure d'appliquer, en l'absence d'accord, le code des douanes de l'Union et les règles de fiscalité indirecte pertinentes à **toutes les importations et exportations en provenance/à destination du Royaume-Uni** à partir du 30 mars 2019. Les autorités douanières peuvent délivrer des **autorisations pour le recours aux mesures de facilitation** prévues dans le code des douanes de l'Union, lorsque des opérateurs économiques en font la demande et sous réserve du respect des exigences applicables. Il sera particulièrement difficile de garantir des conditions équitables et des flux commerciaux fluides dans les zones dans lesquelles le trafic de marchandises avec le Royaume-Uni est le plus dense. La Commission œuvre avec les États membres à la recherche de solutions pleinement conformes au cadre juridique actuel.
- Sur la base de la législation vétérinaire de l'Union, la Commission - si cela se justifie - inscrira rapidement le Royaume-Uni sur cette liste, sous réserve du respect de toutes les conditions applicables, de manière à permettre l'entrée d'animaux vivants et de produits animaux en provenance du Royaume-Uni dans l'Union européenne.
- La Commission modifiera les valeurs de référence des entreprises britanniques utilisées comme base d'allocation de leurs quotas annuels 2019 pour les gaz à effet de serre fluorés en se fondant sur leurs activités déclarées pour l'UE à 27, excluant ainsi les quotas basés sur leurs activités nationales déclarées pour le Royaume-Uni.

ANNEXE 5

DÉLAIS MINIMUMS D'ADOPTION DES ACTES JURIDIQUES DE SECOND NIVEAU

Actes d'exécution

Procédure normale: environ un mois		
Étape n° 1: soumission d'un projet d'acte au comité compétent et vote – projet soumis au plus tard quatorze jours avant le vote (seulement dans des cas d'extrême urgence, dans un délai inférieur à cinq jours)	Étape n° 2: adoption par la Commission	Étape n° 3: pour le 30 mars 2019, publication au <i>Journal officiel</i> et entrée en vigueur
Procédure d'urgence (si prévue dans l'acte de base): strict minimum de deux jours		
Étape n° 1: adoption par la Commission (sans qu'une consultation préalable ni un vote par le comité compétent ne soient nécessaires)	Étape n° 2: pour le 30 mars 2019, publication au <i>Journal officiel</i> et entrée en vigueur	Étape n° 3: doit être abrogé à la suite d'un vote défavorable du comité ex post

Actes délégués

Procédure normale: environ trois mois			
Étape n° 1: consultation des experts des États membres sur le projet d'acte (deux à trois semaines; ce délai peut être raccourci dans des cas dûment justifiés)	Étape n° 2: adoption par la Commission	Étape n° 3: contrôle par le Parlement européen et le Conseil – normalement deux mois (ce délai peut être beaucoup plus court dans la pratique en cas d'absence d'objections de principe, mais il peut également être prolongé)	Étape n° 4: pour le 30 mars 2019, publication au <i>Journal officiel</i> et entrée en vigueur
Procédure d'urgence (si prévue dans l'acte de base): strict minimum de trois jours			
Étape n° 1: consultation des experts des États membres sur le projet d'acte	Étape n° 2: adoption par la Commission	Étape n° 3: pour le 30 mars 2019, publication au <i>Journal officiel</i> et entrée en vigueur	Étape n° 4: peut être contesté par le Parlement européen et le Conseil ex post

Procédure de réglementation avec contrôle

Procédure normale: environ quatre mois			
Étape n° 1: soumission d'un projet d'acte au comité et vote – projet soumis au plus tard quatorze jours avant le vote (seulement dans des cas d'extrême urgence, dans un délai inférieur à cinq jours)	Étape n° 2: contrôle par le Parlement européen et le Conseil – trois mois (ce délai peut être beaucoup plus court dans la pratique en cas d'absence d'objections de principe)	Étape n° 3: adoption par la Commission	Étape n° 4: pour le 30 mars 2019, publication au <i>Journal officiel</i> et entrée en vigueur
Procédure d'urgence (si prévue dans l'acte de base): strict minimum de trois jours			
Étape n° 1: soumission d'un projet d'acte au comité et vote	Étape n° 2: adoption par la Commission	Étape n° 3: pour le 30 mars 2019, publication au <i>Journal officiel</i> et entrée en vigueur	Étape n° 4: peut être contesté par le Parlement européen et le Conseil ex post

ANNEXE 6

LISTE DES SÉMINAIRES SECTORIELS DE PRÉPARATION AVEC LES ÉTATS MEMBRES DE L'UE À 27

Date	Thème
15 novembre	<ul style="list-style-type: none">• Services financiers
22 novembre	<ul style="list-style-type: none">• Transport aérien
	<ul style="list-style-type: none">• Autres modes de transport (routier; ferroviaire, maritime; par navigation intérieure)
27 novembre	<ul style="list-style-type: none">• Citoyens, coordination de la sécurité sociale et contrôles aux frontières
	<ul style="list-style-type: none">• Qualifications professionnelles; propriété intellectuelle; justice civile; droit des sociétés; protection des consommateurs; protection des données à caractère personnel
du 29/11 au 6/12 (date exacte à confirmer)	<ul style="list-style-type: none">• Réunion des coordinateurs de la préparation au Brexit
6 décembre	<ul style="list-style-type: none">• Exigences sanitaires et phytosanitaires
	<ul style="list-style-type: none">• Douanes et certificats d'importation/d'exportation• Fiscalité indirecte / fiscalité directe
12 décembre	<ul style="list-style-type: none">• Pêche, climat, environnement
	<ul style="list-style-type: none">• Produits industriels (y compris les produits pharmaceutiques); essais cliniques; substances d'origine humaine
20 décembre	<ul style="list-style-type: none">• Coopération policière et judiciaire en matière pénale; accords internationaux;
	<ul style="list-style-type: none">• budget de l'Union; autres aspects (numérique et télécommunications, marchés publics, protection consulaire, énergie, etc.)